

## **Guide de démarrage rapide pour un site hébergé Généamania**

Merci de votre intérêt pour Généamania. Je vous propose ce guide de démarrage rapide pour un site hébergé Généamania. Il vous présente pas-à-pas les étapes pour l'utilisation de ce site.

Nous allons voir comment :

- accéder à votre site ;
- modifier votre mot de passe gestionnaire ;
- créer la personne de départ de la généalogie (decujus) ;
- créer un conjoint, des parents, des enfants...
- importer des données depuis un site local ;
- importer des données depuis un fichier Gedcom ;
- gérer les utilisateurs de votre site ;
- demander un code de secours.

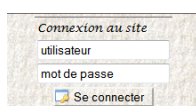
### **1. Accéder à votre site**

Munissez-vous du mail d'activation de votre site qui vous a été envoyé. Dans ce mail, vous retrouvez :

- l'adresse de votre site ; elle est de la forme :  
[http://genealogies.geneamania.net/nom\\_de\\_votre\\_site](http://genealogies.geneamania.net/nom_de_votre_site) ;
- votre code utilisateur ;
- votre mot de passe.

Pour vous connecter à votre site, vous devez :

- taper l'adresse de votre site dans la barre de navigation de votre site (ou y accéder via un signet / bookmark que vous aurez préalablement enregistré) ;
- taper le code utilisateur et le mot de passe dans le pavé de connexion qui se situe en bas de la page d'accueil de votre site.




Attention, le code utilisateur et le mot de passe doivent être saisis sans les guillemets présents dans le mail ; de plus une majuscule n'est pas équivalente à une minuscule.

- cliquer sur le bouton « Se connecter ».

Bravo, vous êtes maintenant connecté !

### **2. Modifier votre mot de passe gestionnaire**


Cette étape est facultative mais vous permettra de changer votre mot de passe gestionnaire si vous trouvez que celui généré par Généamania est trop compliqué.

Une fois connecté à votre site, rendez-vous dans le menu « Gestion du site » puis « Liste des utilisateurs ». Cliquez sur l'icône  sur la ligne comportant le code « gestionnaire ». Vous êtes alors sur l'écran de modification de l'utilisateur et vous pouvez changer le mot de passe.


### 3. Créer la personne de départ de la généalogie (decujus)

A partir de la page d'accueil de Généamania dans votre navigateur, cliquez dans le bandeau haut sur « Personnes », puis sur l'icône  à droite de « Ajouter une personne ».

Vous avez alors accès à l'écran de création d'une personne.

Pour créer, le nom, cliquez sur l'icône  à côté de la liste déroulante « Nom » ; saisissez le nom à côté de « Nom à ajouter » puis « OK » à droite. Il est à noter que ce nom sera disponible plus tard dans la liste déroulante lors des créations ultérieures de personnes.

Saisissez les prénoms.

Il est à noter que seuls le nom et les prénoms sont obligatoires pour une personne « standard ». Pour le decujus, nous devons ajouter le numéro « 1 ». Ceci se fait en saisissant « 1 » dans la zone « Numéro » ou en cliquant sur  l'icône .


Vous pouvez bien évidemment saisir d'autres personnes. Pour créer des noms de villes, la procédure est la même que pour les noms de personnes.

Validez ensuite la création de la personne en cliquant sur le bouton « Valider ».

Bravo, vous venez de créer le decujus de votre généalogie !

### 4. Créer un conjoint, des parents, des enfants...

Pour créer un conjoint, 2 solutions :

- Créez une personne de la même façon que vous avez créé le decujus ; puis créez l'union entre les 2 personnes via l'onglet « Unions » de la fiche modification de l'une des 2 personnes.
- Passer par l'ajout rapide de conjoint (icône  sur la fiche de modification d'une personne). Cette méthode est plus rapide mais permet de ne saisir que les informations essentielles du conjoint. On peut bien évidemment compléter plus tard les informations sur la fiche modification du conjoint. L'union est créée automatiquement.

Pour créer des parents, 2 solutions :

- Créez chaque parent de la même façon que vous avez créé le decujus ; puis créez la filiation entre les parents et la personne via l'onglet « Filiation » de la fiche modification de la personne. Il faut également créer l'union entre les 2 parents (Cf. supra).

- Passer par l'ajout rapide de parents (même icône que l'ajout rapide de conjoint). Cette méthode est plus rapide mais permet de ne saisir que les informations essentielles des parents. La filiation et l'union sont créées automatiquement.

Pour créer des enfants, 2 solutions :

- Créez chaque enfant de la même façon que vous avez créé le decujus ; puis créez la filiation entre les parents et la personne via l'onglet « Filiation » de la fiche modification de l'enfant.
- Ajouter les enfants « en masse » via la modification de l'union des parents. La filiation est créée automatiquement.

## 5. Importer des données depuis un site local

Il est possible d'importer simplement sur son site hébergé les données gérées en local sur votre ordinateur.

Pour ceci, les étapes à réaliser sont les suivantes :

- Accédez à votre Généamania local (sur votre ordinateur) ;
- Rendez-vous dans le menu «Imports - exports » puis « Export de la base » ;
- Sélectionnez un type d'export « Site gratuit », puis cliquez sur le bouton « Exporter » ;
- Généamania vous génère un fichier du type « Export\_SiteGratuit\*\*\*.txt » ; ce fichier est créé dans le répertoire « Export » ;
- Accédez à votre Généamania hébergé (sur internet) et connectez-vous ;
- Rendez-vous dans le menu «Imports - exports » puis «Import d'une sauvegarde » et sélectionnez le fichier que vous avez créé à l'étape précédente.

Voilà, vous avez importé vos données locales et elles sont maintenant visibles sur Internet. !


Attention cependant : vous devez vous assurer que la liste des utilisateurs présente en local est la même que celle présente sur votre site hébergé. C'est particulièrement le cas pour le mot de passe de votre utilisateur gestionnaire. Si ce n'est pas le cas, vous perdrez le paramétrage de vos utilisateurs sur votre site hébergé ; au pire vous ne pourrez plus vous connecter avec votre code (il est possible que le mot de passe du gestionnaire sur votre site hébergé soit ré-initialisé à la valeur « gestionnaire » par l'import).

## 6. Importer des données depuis un fichier Gedcom

Vous connaissez sûrement le format d'échange de données généalogiques Gedcom. Il est possible d'importer simplement sur son site hébergé des données issues d'un fichier Gedcom.

Pour ceci, les étapes à réaliser sont les suivantes :

- Accédez à votre Généamania hébergé (sur internet) et connectez-vous ;
- Rendez-vous dans le menu «Imports - exports » puis «Import Gedcom» et sélectionnez le fichier .ged que vous voulez charger ;
- Cochez les cases :
  - « Insérer les données du fichier dans la base » ;

- « Vidage préalable de la base actuelle »
- Le format des lieux permet de sélectionner l'arborescence des zones géographiques présentes dans le Gedcom. Par défaut, le format est composé uniquement des villes. Le format est spécifié en sélectionnant successivement chaque niveau (e.g. ville,département,région,pays,) dans la liste déroulante. L'icône  permet d'effacer le format des lieux précédemment sélectionné. Il peut cependant être déduit automatiquement du fichier en cas de présence de balise PLAC dans l'entête du fichier.

Voilà, vous avez importé votre fichier Gedcom et elles sont maintenant visibles sur Internet. !

Attention cependant : le fichier Gedcom doit être au format ANSI ou ANSEL. Le format UTF-8 n'est pas encore accepté. Si vous essayez d'importer un fichier UTF-8, les caractères accentués seront mal retranscrits.

## 7. Gérer les utilisateurs de votre site

Vous pouvez créer des utilisateurs qui auront des droits spéciaux sur votre site.

4 niveaux d'autorisation sont disponibles :

- Invité : ce niveau permet la visualisation des données publiques (indicateur de visibilité internet positionné à « Oui ») de la base. Aucune mise à jour n'est disponible.
- Privilégié : ce niveau est identique au niveau Invité mais permet également de visualiser les données privées. Ce niveau peut être attribué à vos amis ou votre famille.
- Contributeur : ce niveau est identique au niveau Privilégié mais permet également la mise à jour des données de la base (hors paramétrage).
- Gestionnaire : ce niveau est le plus complet ; il permet l'accès en visualisation et mise à jour à toute les données de la base et offre également un accès au paramétrage du logiciel (y compris la gestion des utilisateurs).

Pour gérer les utilisateurs de votre site, vous devez vous connecter à votre site hébergé, et vous rendre dans le menu « Gestion du site » puis « Liste des utilisateurs ».

## 8. Demander un code de secours

Lorsque vous avez perdu le mot de passe de votre code gestionnaire, vous pouvez demander un code de secours. Pour cela, rendez-vous sur <http://www.geneamania.net> et activez le lien « Demande d'un code gestionnaire de secours pour un site gratuit ou Premium » en haut à droite de la page d'accueil. Renseignez la page qui s'affiche et vous allez recevoir un mail (si vous ne le recevez pas, vérifiez vos SPAMS) sur la boîte qui a demandé l'activation du site. Cliquez sur le lien présent dans le mail et vous allez recevoir un second mail avec de nouveaux codes.

## 9. Aller plus loin

Pour aller plus loin, je vous conseille d'expérimenter les différents menus de Généamania ou de parcourir le manuel. En cas de problème, n'hésitez pas à solliciter la communauté sur le forum (<http://forum.geneamania.net>) ou le support par mail ([support@geneamania.net](mailto:support@geneamania.net)).

Bonnes recherches et bonne utilisation de Généamania !